

**Sujet :** vernier lionel demande : La Seyne - Concession des plages naturelles de Mar Vivo/Les Sablettes  
**Date :** Thu, 9 Aug 2018 14:39:08 +0200  
**De :** lionel vernier

Bonjour,

Le domaine public est à destination du public ou peut être utilisé pour un aménagement indispensable à l'exécution des missions de service public. Priver l'utilisateur d'une partie de cette magnifique plage afin de favoriser l'économie locale me semble contraire à l'esprit du service public. Monétiser l'espace rompt l'équité de pouvoir jouir d'un espace remarquable.

Le bien vivre ensemble doit passer avant l'économie.

A noter que les occupations proposées sont sur les parties les plus larges et les plus agréables de la plage.

----

Profil : particulier

Nom : vernier

Prénom : lionel